

L'info sécu du mois

Un message santé-sécurité pour les sapeurs-pompiers ariégeois

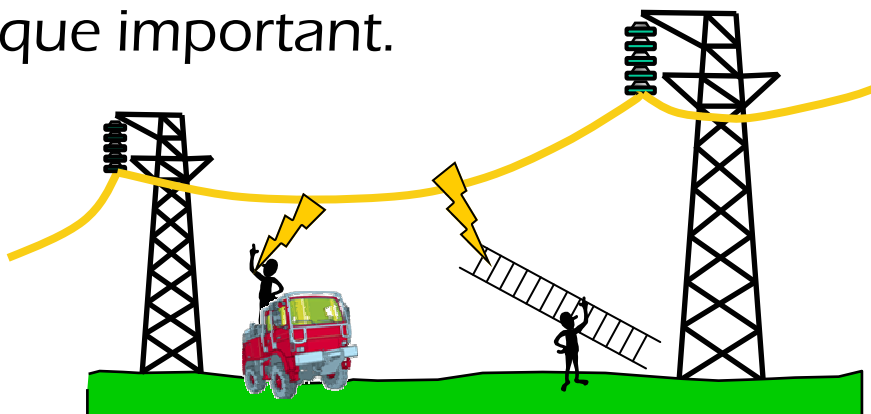
En avril : 1 accident en service
Total 2005 = 24 accidents en service

N°7
mai 2005

LIGNES H.T. et RISQUE ELECTRIQUE

Les interventions sous les lignes H.T. représentent un risque électrique important.

Il n'est pas nécessaire de toucher le câble ; la décharge d'électricité peut apparaître à distance (jusqu'à 5 mètres)



En feux de forêts (par exemple), la chaleur détend le câble qui se rapproche du sol. En cas de risque, il est nécessaire de demander au CODIS la coupure de la ligne pour réduire les risques d'amorçage. Pas de véhicule haut sous la ligne, pas de jet bâton ou de transport d'échelle, ... !



Pour obtenir une coupure de ligne, donnez au CODIS les indications inscrites sur les plaques de pylône.

ATTENTION : la coupure d'une ligne ne signifie pas l'absence de danger. Il faut que les services de RTE (ou SNCF sur les voies ferrées) effectuent la consignation.

La ligne H.T. est reconnaissable par la présence d'au moins 4 assiettes d'isolateurs à chaque câble (+ de 63.000 V)



ALORS, PRUDENCE A PROXIMITE DES OUVRAGES ELECTRIQUE !